Affiché le 12/10/2021

ID: 059-215901281-20210930-CM202109D01-DE



République Française Département du Nord

Date de convocation Le 24 SEPTEMBRE 2021

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Objet de la délibération

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 4 AOUT 2021

CM 2021//09-D01

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

Séance du 30 septembre 2021

L'an deux mil vingt et un le 30 septembre, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents: Ch. MATHON, MC.FICHELLE, V.PARABOSCHI, A. TRICOIT, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, A.KIMOUR, J. AGNIERAY, M.ROUBAUD, G. CHATEAU, P. MOUCHON, G. OUDAERT, M. WALICKI, K. UDRY

Absents excusés avec pouvoir :

- S. DUMORTIER pouvoir à G. CHATEAU
- . E. BARBAY pouvoir à V. PARABOSCHI
- T. WIDHEN pouvoir à M. WALICKI
- JM. CLERFAYT pouvoir à G. OUDAERT
- F. TREDEZ pouvoir à MC. FICHELLE

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 4 août 2021.

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter. Aucune modification n'est demandée.

Le Conseil Municipal, après délibération, APPROUVE à l'unanimité,

le procès-verbal du 4 août 2021

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON, Maire de CAPINGHEM

